

# Le Lycée Rosa PARKS de Neuville/Saône

**Un cadre de vie et de travail pour la réussite des élèves**

**BACCALAUREATS  
L, ES, S/SVT ET S/SI  
STI2D ITEC**

**LIVRET D'ACCUEIL  
RENTREE 2017**



Lycée Rosa Parks – 13 rue Pollet - BP 10124 - 69582 Neuville-sur-Saône cedex  
Tél : 04 37 40 80 98 - fax : 04 78 91 79 36 – Courriel : [0694026b@ac-lyon.fr](mailto:0694026b@ac-lyon.fr)

## SOMMAIRE

<b>1. RESULTATS BACCALAUREAT et EFFECTIFS</b>	<b>page 2</b>
<b>2. MODALITES D’AFFECTATION EN SECONDE</b> De la procédure PAM-AFFELNET à l’inscription au Lycée	<b>pages 3 à 7</b>
<b>3. GRILLE HORAIRE DE SECONDE</b>	<b>page 8</b>
<b>4. LA SECTION EUROPEENNE ANGLAIS</b>	<b>page 9</b>
<b>5. LES ENSEIGNEMENTS D’EXPLORATION</b>	<b>pages 10 à 13</b>
<b>6. LA SERIE LITTERAIRE</b>	<b>page 14</b>
<b>7. LA SERIE ECONOMIQUE ET SOCIALE ES</b>	<b>page 13</b>
<b>8. LA SERIE S SCIENTIFIQUE</b>	<b>page 14</b>
<b>9. LA SERIE TECHNOLOGIQUE STI2D ITEC</b>	<b>page 15</b>

## RESULTATS DU BACCALAUREAT SESSION 2016

Séries	Présents	Admis	Taux brut	Taux attendu	Valeur ajoutée
L	26	22	85%	90%	-5
ES	67	66	99%	95%	+4
S	92	90	98%	95%	+3
STI2D	20	20	100%	93%	+7
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>	<b>198</b>	<b>97%</b>	<b>94%</b>	<b>+3</b>

SOURCE : Direction de l'Évaluation et de la Performance  
Ministère de l'éducation nationale

### LES ADMIS PAR MENTION

	TRES BIEN	BIEN	ASSEZ BIEN	% lycée	RHONE	ACADEMIE
BAC GENERAL	20	31	56	57.8 %	53.4 %	54.3 %
TECHNOLOGIQUE	0	3	5	40.0 %	34.3 %	36.4 %

### CANDIDATS SECTION EUROPEENNE 2016

	Inscrits	Présents	Admis BAC	% réussite	Admis avec mention EURO	% réussite avec mention EURO
Section EURO	49	49	49	100 %	48	98.0 %
ES	16	16	16	100 %	15	93.8 %
L	1	1	1	100 %	1	100 %
S	32	32	32	100 %	32	100 %

## EFFECTIFS ET STRUCTURE RENTREE 2017

NIVEAUX	DIVISIONS	ELEVES
SECONDE	8	260
1 <sup>ère</sup> GENERALES (L, ES et S)	5	161
1 <sup>ère</sup> STI2D	1	18
TERMINALES GENERALES	7	225
T STI2D	1	23
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>687</b>

## MODE D'EMPLOI A L'ATTENTION DES PARENTS

☞ Document élaboré sur la base des procédures en vigueur à la rentrée 2016, sous réserve de modifications éventuelles par les services du Rectorat.

## PROCEDURE NATIONALE PAM - AFFELNET

### 1. PRINCIPES GENERAUX :

L'affectation dans la voie générale et technologique publique de l'éducation nationale obéit aux règles de la sectorisation géographique : selon leur adresse d'habitation, les élèves bénéficient de bonifications sur certains lycées correspondant à leur secteur d'affectation ou à leur secteur de rattachement.

- Le secteur d'affectation correspond au secteur géographique strict de l'élève en fonction de son lieu d'habitation
- Le secteur de rattachement est également lié au lieu d'habitation de l'élève mais il s'agit d'un secteur élargi pour rendre accessibles des enseignements rares non assurés dans le secteur d'affectation.

L'application informatique académique AFFELNET permet de gérer l'affectation des élèves dans l'enseignement public par le net. La procédure PAM, pré-affectation automatisée multicritères, procède à un classement automatisé des élèves dans AFFELNET à partir d'un barème.

### **Depuis la rentrée 2016 : Suppression du vœu contingenté pour la section euro anglais.**

☞ En conséquence, seul sera mis en œuvre, pour l'affectation au lycée Rosa PARKS, un traitement «**PAM sans notes**» : le barème est composé uniquement des différents bonus liés aux situations des élèves. Les notes ne sont pas prises en compte. « PAM sans notes » gère les vœux dits génériques sur secteur d'affectation qui regroupent, au sein d'un même établissement, l'ensemble des enseignements d'exploration les plus courants. L'élève peut, de droit, prétendre à ce vœu dans l'établissement de son secteur d'affectation. Les élèves d'autres secteurs peuvent être affectés sur ce vœu, mais ils ne sont pas prioritaires. Le choix final des enseignements d'exploration se fait au moment de l'inscription. **Le vœu générique de l'établissement est codé : 69G11210.**

Chaque élève dispose de 5 vœux maximum, classés par ordre de préférence, chaque vœu correspondant à une formation particulière dans un établissement donné. Lors du traitement informatique, AFFELNET retient pour chaque élève le vœu le mieux classé dans la liste de candidatures. Les propositions correspondant à des vœux de moins bon rang sont annulées.

Cette procédure fonctionne de telle sorte que chaque élève n'est, in fine, affecté que sur une seule place, les autres places étant libérées et attribuées à d'autres élèves. Il n'existe pas de liste supplémentaire pour l'entrée en seconde générale et technologique.

## 2. PUBLIC-PRIVE : QUELS VŒUX DOIVENT ETRE SAISIS DANS AFFELNET ?

Pour éviter les cas de double admission, la procédure AFFELNET POST 3<sup>ème</sup> concerne également l'entrée dans les établissements privés sous contrat avec l'éducation nationale.

- **Les établissements publics** saisissent les vœux de leurs élèves dans tous les cas, même s'ils ne formulent que des demandes d'admission dans le privé.
- **Les établissements privés** sous contrat saisissent les candidatures des élèves :
  - ⇒ qui formulent des vœux dans le public,
  - ⇒ qui formulent des « vœux mixtes » à la fois dans le public et dans le privé sous contrat.

Il est à noter toutefois que le classement des candidats dans les formations privées sous contrat est fait par des commissions internes aux établissements et non par l'application informatique automatisée, comme c'est le cas pour le public. Les établissements privés gardent donc la maîtrise de leur recrutement. Les élèves concernés doivent impérativement prendre contact dès le second trimestre avec le ou les établissements privés de leur choix pour préparer leur admission. Leurs vœux dans le privé seront saisis dans AFFELNET sur présentation d'une fiche de liaison attestant de la démarche.

A retenir pour bien comprendre la procédure :

- ☉ Les 5 vœux possibles par élève concernent donc **le public et le privé** mais un seul vœu sera retenu au final : l'ordre des vœux est donc déterminant !
- ☉ Le vœu n°1 est toujours assorti d'un bonus.
- ☉ Pour l'ensemble de l'affectation dans l'enseignement public, le traitement des candidatures est identique pour les élèves issus de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

## 3. QUI EST CONCERNE ? QUAND ET COMMENT ?

Tous les élèves, pour être affectés en seconde au lycée Rosa PARKS, devront obligatoirement avoir fait acte de candidature selon cette procédure, quel que soit leur établissement d'origine, public ou privé. Les redoublants de seconde suivent la même procédure. Une fiche de candidature sera éditée au mois de juin sous la responsabilité du chef d'établissement d'origine, à partir des décisions d'orientation portées sur la fiche dialogue. Le collège d'origine est donc responsable de la saisie des vœux et de leur conformité avec les demandes formulées par les familles. Les familles doivent avoir accès au bordereau de saisie.

## 4. PROCEDURE PARTICULIERE POUR LES ELEVES ORIGINAIRES DES ETABLISSEMENTS PRIVES HORS CONTRAT DU TYPE OMBROSA :

Ces élèves doivent s'adresser à la Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale du Rhône pour demander à subir les épreuves d'admission, qui sont fixées **le mercredi 3 mai 2017 au lycée Pierre Brossolette** à Villeurbanne. Ils seront évalués sur un niveau de connaissance de fin de 3<sup>ème</sup> en français, LV1 et mathématiques. La division des affectations et du suivi des élèves procédera à la saisie des vœux dans AFFELNET des élèves pour lesquels la commission aura émis un avis favorable. Leur affectation s'effectuera dans les mêmes conditions que pour tout autre élève.

Coordonnées : DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale du Rhône)  
DAE2  
21 rue Jaboulay  
69 309 Lyon Cedex 07  
04/72/80/67/72  
[ce.ia69-dae@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia69-dae@ac-lyon.fr)

## 5. CHOIX DES ENSEIGNEMENTS A L'ENTREE EN SECONDE :

**La classe de seconde étant indifférenciée, seuls les enseignements d'exploration et facultatifs font l'objet d'un choix.**

### A. Un 1<sup>er</sup> enseignement d'exploration obligatoire :

⇒ Sciences économiques et sociales (SES)

### B. Un 2<sup>ème</sup> enseignement d'exploration à choisir entre :

1. Littérature et société
2. Sciences de l'ingénieur (SI)
3. Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)
4. Informatique et création numérique (ICN) (**nouveauté de la rentrée 2017**)
5. Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)
6. Italien LV3 débutant
7. Langue et culture de l'Antiquité : latin, commencé en 5<sup>ème</sup> \*
8. Langue et culture de l'Antiquité : grec, commencé en 3<sup>ème</sup> ou débutant \*

\* Le latin et le grec ne seront ouverts que sous réserve d'effectifs suffisants ➔ Prévoir un vœu de repli

### C. Enseignement facultatif au choix :

1. Italien LV3 débutant
2. Langue et culture de l'Antiquité : latin, commencé en 5<sup>ème</sup> \*
3. Langue et culture de l'Antiquité : grec, commencé en 3<sup>ème</sup> ou débutant \*
4. Arts : Musique (2h)

Nb :

- L'italien 3, le latin et le grec peuvent donc être choisis comme enseignements d'exploration **ou** enseignements facultatifs. Il s'agit des mêmes enseignements, les élèves étant réunis dans les mêmes groupes.
- Le choix d'un enseignement facultatif représente un surcroît de travail qu'il faudra avoir bien évalué à l'inscription. Aucun abandon ne sera autorisé en cours d'année.

### D. Section européenne anglais :

Les élèves intéressés par la section européenne anglais ne sont plus affectés sur vœu spécifique par la procédure PAM-AFFELNET. Ils feront acte de candidature, **après leur affectation au lycée**, au moyen du formulaire figurant dans leur dossier d'inscription. Une commission interne se réunira à l'issue des inscriptions pour examiner les dossiers. Les résultats seront communiqués aux familles au début du mois de juillet. La section européenne est compatible avec un enseignement facultatif quel qu'il soit.

## VOTRE SITUATION

### 1. VOUS RESIDEZ DANS UNE DES 14 COMMUNES DU SECTEUR

NEUVILLE, ALBIGNY, FLEURIEU, MONTANAY, ROCHETAILLEE, CAILLOUX, COUZON,  
CURIS, FONTAINES-SAINT-MARTIN,  
FONTAINES-SUR-SAONE, GENAY, POLEYMIEUX,  
SAINT-GERMAIN, SAINT-ROMAIN

Le lycée Rosa PARKS est votre lycée de secteur d'affectation. Le vœu générique unique garantira l'affectation, quel que soit le collège d'origine, public ou privé.

### 2. VOUS NE RESIDEZ PAS SUR LE SECTEUR : ASSOUPPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE :

Bien que la priorité soit donnée aux élèves du secteur d'affectation ou de rattachement, les élèves peuvent demander l'établissement qu'ils souhaitent. L'assouplissement de la carte scolaire ne concerne que les vœux génériques. Certaines situations, définies au niveau national, donnent des points qui favorisent la demande, sur les vœux génériques de la voie générale et technologique uniquement.

Les demandes sont traitées sur la base des critères suivants :

Critères de priorité (année 2015) :

1. Élève en situation de handicap ou porteur d'un trouble de santé invalidant (dossier médical)
2. Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (dossier médical)
3. Élève bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (80 points)
4. Fratrie dans l'établissement à la rentrée (20 points)

**Dans tous les cas, le dernier vœu portera sur le vœu générique dans un lycée du secteur d'affectation.**

## MONTANT DES BONUS

(Année 2016)

Bonus 1er vœu (automatique)	600 points
Bonus académique	5000 points
Bonus géographique (sur secteur d'affectation ou de rattachement) Cette bonification <u>garantit</u> l'affectation sur vœu générique et la <u>favorise</u> sur les vœux contingentés	5000 points
Bonus redoublement sur vœu générique	9000 points
Assouplissement de la carte scolaire pour élèves boursiers hors secteur	80 points

- Ces différents bonus se cumulent, en fonction de la situation des élèves.
- La DSDEN et le Rectorat se réservent le droit de les réajuster si nécessaire.

## INSCRIPTION AU LYCEE ROSA PARKS

Les résultats de l'affectation dans AFFELNET seront disponibles le 30 juin 2017. Ils seront communiqués par l'établissement d'origine. Les familles pourront également consulter directement les résultats individuels grâce au numéro INE (identifiant national élève) à l'adresse :

<https://extranet.ac-lyon.fr/affelnet3resultats>.

Il sera alors nécessaire de remplir un dossier papier pour valider l'inscription.

Si votre enfant est scolarisé au collège Jean RENOIR, Jean de Tournes, André LASSAGNE, Notre Dame de BELLEGARDE ou la SIDOINE, ce dossier d'inscription lui sera remis directement par son établissement. Dans tous les autres cas (établissements privés ou publics hors secteur), il conviendra de venir chercher un dossier d'inscription au secrétariat du lycée Rosa PARKS dès la parution des résultats de l'affectation et de le rapporter, dûment rempli, selon le calendrier indiqué.

Prévoir d'ores et déjà pour le dossier d'inscription :

- 4 photographies d'identité couleur récentes et sans couvre-chef
- La copie du livret de famille
- Les copies des 3 bulletins trimestriels de 3ème.

Le service de vie scolaire recevra les élèves et les familles pour le retour du dossier d'inscription selon le planning prévisionnel suivant :

<b>Lundi 3 juillet 2017</b> <b>8h30 à 11h30</b>	<b>Collège Jean Renoir</b>
<b>Lundi 3 juillet 2017</b> <b>13h30 à 16h30</b>	<b>Collège Jean de Tournes</b>
<b>Mardi 4 juillet 2017</b> <b>8h30 à 11h30</b>	<b>Collège André Lassagne</b> <b>Autres collèges publics + collèges privés</b>

## SITES A CONSULTER

- SITE DU LYCEE ROSA PARKS : [www.lyceerosaparks.fr](http://www.lyceerosaparks.fr)  
Avec les liens vers :
- ACADEMIE DE LYON : [www.orientation-lyon.org](http://www.orientation-lyon.org)
- DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DU RHONE (DSDEN)  
[www.ia69.ac-lyon.fr](http://www.ia69.ac-lyon.fr) (rubrique Parents-Elèves /affectation des élèves et carte scolaire)
- ONISEP : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



# LA CLASSE DE SECONDE

## GRILLE HORAIRE

### ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

#### TRONC COMMUN : 25H30 hebdomadaires

1. Français 4h
2. Histoire-géographie 3h
3. LV1 et LV2 5h30 (anglais, allemand, espagnol, italien)
4. Mathématiques 4h
5. Physique-chimie 3h
6. Sciences de la vie et de la terre (SVT) 1h30
7. Éducation physique et sportive (EPS) 2h
8. Éducation morale et civique (EMC) 0h30
9. Accompagnement personnalisé 2h
10. Heures de vie de classe (10h annuelles)

#### 2 ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION : de 3h à 4h30 hebdomadaires

➤ **Un enseignement obligatoire :**  
Sciences économiques et sociales 1h30

➤ **Un 2ème enseignement à choisir entre :**

1. Littérature et société 1h30
2. Sciences de l'ingénieur 1h30
3. Méthodes et pratiques scientifiques 1h30
4. Informatique et création numérique 1h30
5. Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion 1h30
6. Italien LV3 débutant 3h00
7. Langue et culture de l'Antiquité : latin, commencé en 5<sup>ème</sup> 2h00 \*
8. Langue et culture de l'Antiquité : grec, commencé en 3<sup>ème</sup> ou débutant 2h00\*

\* Le latin et le grec ne seront ouverts que sous réserve d'effectifs suffisants

➤ Prévoir un vœu de repli

#### 1 ENSEIGNEMENT FACULTATIF AU CHOIX

1. Italien LV3 débutant (3h)
  2. Arts : Musique (2h) + 1h de chorale
  3. Langue et culture de l'Antiquité : latin (2h) commencé en 5<sup>ème</sup> \*
  4. Langue et culture de l'Antiquité : grec (2h) commencé en 3<sup>ème</sup> ou débutant \*
- \* latin et grec sous réserve d'effectifs suffisants

## SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

La section européenne anglais, qui compte deux groupes de 25 élèves, propose à des élèves motivés par l'apprentissage des langues de développer leurs compétences en anglais oral et écrit ainsi que leurs connaissances de la culture des pays anglophones et européens.

**En classe de seconde**, en plus des horaires obligatoires, les élèves bénéficieront d'une heure de DNL (discipline non linguistique) d'histoire-géographie en anglais. Les thèmes abordés en DNL ont trait à l'histoire et à la culture des pays anglo-saxons.

**En classe de 1ère**, ils participeront à l'échange avec le lycée danois **Sorø Akademi** avec lequel nous avons un appariement. Ce projet fait partie intégrante du cursus de tout élève de la section euro et sera prioritaire sur tout autre voyage linguistique organisé par le lycée. Il vise à faire acquérir une connaissance approfondie de la civilisation du pays visité et une aisance à l'oral.

**En terminale, la mention européenne** sera portée sur leur diplôme de baccalauréat sous réserve d'avoir obtenu au moins **12/20** à l'épreuve écrite obligatoire d'anglais LV1 et au moins **10/20** à l'évaluation spécifique de DNL, sachant que le contrôle continu représente 20% de cette note.

Le recrutement en section européenne anglais en Seconde ne passe plus par la procédure académique **AFFELNET** et relève désormais d'une commission interne à l'établissement, qui se réunira début juillet et procédera à l'affectation après examen des dossiers scolaires. Les élèves intéressés devront faire acte de candidature au moment de l'inscription dans l'établissement.



La section européenne n'a en aucun cas vocation à fournir un soutien aux élèves en difficulté en anglais. Elle est compatible avec les séries de baccalauréat L, ES ou S, et peut se cumuler avec un enseignement facultatif au choix. Elle s'adresse à des élèves motivés et actifs à l'oral, prêts à s'investir particulièrement dans l'étude et la pratique de la langue anglaise.

# LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

## 1<sup>er</sup> ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE : ECONOMIE

### SES : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Enseignement assuré par un professeur de sciences économiques et sociales. Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines :

- ménages et consommations
- entreprises et production
- marchés et prix
- formation et emploi
- individus et cultures.

Dans ces cours, on va adopter un regard macro-économique, scrutant les grandes masses. Sans recourir aux mathématiques, sans développer dans le détail les grandes théories économiques, ni même les nommer, les cours en reprennent quelques idées phare, comme par exemple les notions d'offre et de demande.

Lectures de graphiques, de textes, de tableaux ou bien encore quelques petits calculs (pourcentages, moyennes...) : le cours est prétexte à traiter des méthodes d'analyse. Des plans de dissertation peuvent être demandés.

## 2<sup>ème</sup> ENSEIGNEMENT AU CHOIX

### LITTERATURE ET SOCIETE

Enseignement assuré par un professeur de français et un professeur d'histoire. Cet enseignement montre aux élèves l'intérêt, l'utilité sociale et la diversité des débouchés d'une formation humaniste à travers un programme structuré autour des Lettres et de l'histoire-géographie.

#### **Acquérir des compétences littéraires**

Appuyé par des partenariats, cet enseignement favorise la capacité à rechercher, à hiérarchiser et à exploiter les informations, à les synthétiser, à les traduire pour les communiquer. Il amène à créer des analogies et établir des liens, à argumenter et à convaincre, à porter une appréciation et à la justifier, à resituer un débat dans un contexte historique ou culturel, à négocier et à conduire un projet d'équipe, à composer et exposer des travaux.

#### **Réaliser des productions créatives**

Il s'agit, par la complémentarité de plusieurs approches disciplinaires, d'expérimenter des situations concrètes d'activité ou de recherche. Les élèves peuvent réaliser des productions et mettre en œuvre leur créativité (présentations orales, portfolios, recherches documentaires, expositions, reportages).

#### **Les différents domaines d'exploration**

- écrire pour changer le monde : l'écrivain et les grands débats de société (permet de voir en quoi la participation aux grands débats de société est créatrice de formes et d'œuvres nouvelles),
- des tablettes d'argile à l'écran numérique : l'aventure du livre et de l'écrit (touche au rôle historique de l'écriture dans la construction des civilisations, dans les usages et les modes de pensée et dans l'imaginaire des sociétés),
- paroles publiques : de l'agora aux forums sur la toile (en apprécier les pouvoirs et comprendre les codes et les effets).

## SI : SCIENCES DE L'INGENIEUR

Enseignement assuré par un professeur de sciences de l'ingénieur.  
Cet enseignement propose aux élèves de découvrir pourquoi et comment un produit, à un moment donné, est conçu et réalisé et à quel besoin il répond. Il inclut, pour chaque produit, l'analyse de l'impact sur la société et l'environnement.

### Des compétences à développer

- approfondir la culture technologique : identifier les contraintes associées à l'ergonomie, aux normes, aux choix technologiques, à l'esthétique d'un produit, d'un habitat, d'un ouvrage.
- représenter et communiquer : se documenter, construire un argumentaire pour expliquer et convaincre, réaliser en équipe une présentation numérique.
- simuler le comportement d'un système en faisant évoluer un paramètre, mesurer des grandeurs physiques caractéristiques.

### Une démarche de projet

L'enseignement s'appuie sur une démarche de projet, de la conception à la matérialisation d'une solution. L'étude de cas privilégie les outils de représentation virtuelle. L'intervention de professionnels ou d'experts contribue à la découverte concrète des métiers.

### Des thèmes à explorer

La mobilité, le sport, la santé, l'habitat, l'énergie, la communication, la culture et les loisirs, les infrastructures, la bionique (robots humanoïdes, drones...), la dématérialisation des biens et services.

## MPS : METHODES ET PRATIQUES SCIENTIFIQUES

Enseignement assuré par les professeurs de SVT, de sciences physiques et de sciences de l'ingénieur.

Cet enseignement permet aux élèves de se familiariser avec la démarche scientifique autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie, les sciences de l'ingénieur. C'est aussi l'occasion de comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société.

### Des compétences à développer

- savoir utiliser et compléter ses connaissances,
- s'informer, rechercher et organiser de l'information (écrite, orale, observable, numérique),
- raisonner, argumenter, pratiquer une démarche scientifique, démontrer,
- communiquer à l'aide d'un langage et d'outils adaptés.

### Une démarche scientifique

Des séances de travaux pratiques et des apports méthodologiques encadrent la démarche de projet scientifique. Les élèves présentent une communication de leur production, basée sur une expérience ou une exploitation de données.

### Des thèmes à conjuguer autour de la science

Dans chaque thème le professeur identifie différents concepts scientifiques :

- aliments (transformation, conservation, traçabilité...),
- cosmétologie (études de produits et de techniques de soin et d'entretien du corps),
- investigation policière (balistique, toxicologie...),
- œuvres d'art (pigments, spectre lumineux, analyse des sons, images de synthèse...),
- prévention des risques d'origine humaine (protection de l'environnement, sécurité sanitaire, rayonnements...),
- science et vision du monde (images satellitaires, géo-localisation, techniques d'imagerie...).

**ICN :  
INFORMATIQUE  
ET CREATION  
NUMERIQUE**

Enseignement assuré par un professeur de sciences de l'ingénieur et un professeur de mathématiques.

Objectif : Faire découvrir aux élèves la science informatique qui se cache derrière leurs pratiques numériques quotidiennes.

**Des repères sur l'informatique.** Il n'y a pas de programme imposé, mais parmi les thèmes abordés :

- l'ordinateur : composants et architecture, articulation entre matériels et logiciels, les espaces mémoires et leurs organisations...;
- la numérisation de l'information : codage des textes, des images et des sons...;
- l'algorithmique et la programmation : méthode algorithmique de résolution d'un problème, programmation, jeu d'essai et test...;
- la circulation de l'information sur les réseaux : composants d'un réseau, communication entre des machines connectées...

**La place des applications du numérique dans la société.**

Cette problématique est traitée au travers de questions telles que : quel degré de confiance accorder aux informations diffusées sur le Web ? Quels peuvent être les rôles des robots au sein de la société, dans les métiers de la santé ? Qui détient les droits sur les informations présentes sur le Web ? Comment protéger mes données personnelles sur Internet ?

**Quelles méthodes d'apprentissage ?**

Ces thèmes seront abordés par des activités pratiques, menées en groupe par les élèves, qui permettront d'utiliser différents outils : éditeur de texte, navigateur web, logiciel de retouches d'images...

Exemples de projets que les élèves seront amenés à réaliser :

- créer un site Internet ;
- réaliser un jeu sérieux pour réviser les mathématiques ;
- programmer un robot capable de sortir d'un labyrinthe ;
- développer une base de données (avec les performances sportives des élèves de la classe par exemple) et comprendre les enjeux de l'exploitation de grandes quantités de données...

L'accent sera mis sur différents domaines d'application : scientifiques, économiques, industriels, sociaux, artistiques...

**PFEG :  
PRINCIPES  
FONDAMENTAUX  
DE L'ECONOMIE  
ET DE LA GESTION**

Enseignement assuré par un professeur de sciences économiques et sociales.

**Les objectifs**

- mieux comprendre l'environnement économique et juridique ainsi que le fonctionnement d'une entreprise
- s'interroger sur les grandes questions économiques
- appréhender les nouvelles problématiques économiques ou de gestion.

**Une pédagogie en deux étapes**

Les cours s'appuient sur des situations et des phénomènes concrets : exemples de la vie courante, observation de l'environnement de l'élève, connaissance de l'actualité, documents d'entreprise, étude de la presse, visites d'entreprises...

L'élève peut s'aider d'outils adaptés, notamment les outils numériques (sites Internet, extraits d'émissions audiovisuelles, etc.)

Les informations recueillies sont ensuite analysées : formulation de quelques questions concrètes, identification des notions clés nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques et sociaux.

**La découverte de l'économie**

Les thèmes abordés sont regroupés en 3 grands domaines :

- les acteurs de l'économie (rôle de l'État, de la banque)
- les décisions de l'entreprise (prix, nouveau marché, place de l'individu dans l'entreprise)
- les nouveaux enjeux économiques (développement durable, économie numérique)

**ITALIEN  
LV 3  
(DEBUTANT)**

Enseignement assuré par le professeur d'italien.

L'enseignement d'une troisième langue prend appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et s'inscrit dans la dimension culturelle "l'art de vivre ensemble".

**Des compétences à développer**

Il s'agit de découvrir une langue, mais aussi une culture et une société. L'objectif est de pouvoir comprendre, échanger, s'exprimer à l'oral et à l'écrit à partir de mots et d'expressions élémentaires.

**Une démarche dynamique**

Le lexique et la grammaire se découvrent progressivement, dans une démarche d'autonomie, favorisant la curiosité et le temps d'exposition à la langue. Les technologies de l'information et de la communication permettent de renforcer ses compétences. L'ouverture et la mobilité permettent un contact direct avec les réalités du pays.

**Des activités concrètes**

Les activités mettent l'accent sur le dialogue et la compréhension d'expressions de la vie quotidienne :

- présentation de soi, description d'un environnement à partir de photos, de bandes dessinées...
- utilisation du dictionnaire
- jeux de rôles
- correspondance (messages électroniques, lettres...)
- écriture d'énoncés, de courts récits, de poèmes, de recettes...

**LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITE :  
LATIN OU GREC**

Enseignement assuré par le professeur de lettres classiques.

L'étude des langues et cultures de l'Antiquité donne aux élèves des repères favorisant une mise en perspective des représentations du monde proposées dans notre société de la communication. S'initier au latin ou au grec permet d'acquérir les fondements linguistiques et culturels des cultures française et européenne.

**Des compétences transférables**

Autour de l'exploration du système linguistique latin ou grec, l'enseignement fait appel à des attitudes intellectuelles, transférables dans de nombreux autres contextes (analyse, mise en perspective, induction, déduction...). Il s'agit d'élargir des compétences linguistiques et langagières en français et en langues vivantes étrangères.

**Une mise en perspective des langues**

L'enseignement d'exploration privilégie une approche synthétique de la langue comme système, en mettant l'accent sur les invariants dans les déclinaisons, les conjugaisons, la syntaxe, le lexique. A travers une démarche de comparaison, il permet aux élèves de découvrir les liens entre le latin ou le grec et les langues européennes.

**Des thèmes culturels**

L'Antiquité est abordée à travers six thèmes favorisant une ouverture culturelle :

- le monde romain – Mare Nostrum (Rome et la Gaule, Rome et l'Afrique du Nord),
- les figures héroïques et historiques (Héraclès, Alexandre, César),
- la rhétorique : l'orateur et la puissance de la parole (apprentissage de la rhétorique, parole et liberté),
- les formes romanesques latines ou grecques
- les interrogations philosophiques (choix de vie et construction de soi),
- les interrogations scientifiques (médecine).

Nb : Aucun choix d'enseignement d'exploration n'est pénalisant pour l'orientation en fin de seconde, qui se dessine au 2<sup>ème</sup> trimestre et devient effective au mois de juin.

**LA SERIE LITTERAIRE L**  
**HORAIRES ET COEFFICIENTS AU BACCALAUREAT**

<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Français et littérature	4H + 2H		3+2
Littérature française		2H	4
Sciences (physique+SVT)	1H30		2
TPE : Travaux personnels encadrés ( points > à 10 multipliés par 2)	1H		2
Histoire –géographie	4H	4H	4
LV1	2H30	2H	4
LV2	2H	2H	4
Littérature étrangère en langue étrangère	1H30	2H	1
Philosophie		8H	7
Education physique et sportive	2H	2H	2
Enseignement moral et civique	0H30	0H30	
Accompagnement personnalisé	2H	2H	

<b>1 SPECIALITE A CHOISIR EN 1<sup>ère</sup></b>			
	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Anglais ou espagnol approfondissement	2H	2H	4
Italien LV3 ou grec ou latin	2H	2H	4

<b>EPREUVES FACULTATIVES</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Musique	2H+1H chorale	3H+1H chorale	*
Italien LV3	2H	2H	*
Grec ou latin	2H	2H	*
Evaluation spécifique section européenne	1H DNL	1H DNL	*

\*Les points > à 10 de la 1<sup>ère</sup> épreuve sont multipliés par 2, ou par 3 s'il s'agit de latin ou de grec.

\* Les points > à 10 de la 2<sup>ème</sup> épreuve sont multipliés par 1.

**LA SERIE ECONOMIQUE ET SOCIALE ES  
HORAIRES ET COEFFICIENTS AU BACCALAUREAT**

<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Français	4H		2+2
Sciences (physique+SVT)	1H30		2
TPE : Travaux personnels encadrés ( points > à 10 multipliés par 2)	1H		2
Histoire –géographie	4H	4H	5
Mathématiques	3H	4H	5 ou 5+2
Sciences économiques et sociales	5H	5H	7 ou 7+2
LV1	2H30	2H	3
LV2	2H	2H	2
Philosophie		4H	4
Education physique et sportive	2H	2H	2
Enseignement moral et civique	0H30	0H30	
Accompagnement personnalisé	2H	2H	

<b>1 SPECIALITE A CHOISIR EN TERMINALE</b>			
	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Mathématiques		1H30	2
Sciences sociales et politiques		1H30	2

<b>EPREUVES FACULTATIVES</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Musique	2H+1H chorale	3H+1H chorale	*
Italien LV3	2H	2H	*
Grec ou latin	2H	2H	*
Evaluation spécifique section européenne	1H DNL	1H DNL	*

\*Les points > à 10 de la 1<sup>ère</sup> épreuve sont multipliés par 2, ou par 3 s'il s'agit de latin ou de grec.

\* Les points > à 10 de la 2<sup>ème</sup> épreuve sont multipliés par 1.



**LA SERIE S SCIENTIFIQUE  
HORAIRE ET COEFFICIENTS AU BACCALAUREAT**

<b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Français	4H		2+2
Histoire –géographie	2H30	2H	3
<b>TPE : Travaux personnels encadrés</b> ( points > à 10 multipliés par 2)	1H		2
Mathématiques	4H	6H	7 ou 7+2
Physique-chimie	3H	5H	6 ou 6+2
Sciences de la vie et de la terre	3H	3H30	6 ou 6+2
Ou Sciences de l'Ingénieur	6H	8H	6 ou 6+2
LV1	2H30	2H	3
LV2	2H	2H	2
Philosophie		3H	3
Education physique et sportive	2H	2H	2
Enseignement moral et civique	0H30	0H30	
Accompagnement personnalisé	2H	2H	

<b>1 SPECIALITE A CHOISIR EN TERMINALE ( FACULTATIVE POUR LES S.SI)</b>			
	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Mathématiques		2H	2
Physique-chimie		2H	2
Sciences de la vie et de la terre		2H	2
Informatique et sciences du numérique		2H	2

<b>EPREUVES FACULTATIVES</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
Musique	2H+1H chorale	3H+1H chorale	*
Italien LV3	2H	2H	*
Grec ou latin	2H	2H	*
Evaluation spécifique section européenne	1H DNL	1H DNL	*

\*Les points > à 10 de la 1<sup>ère</sup> épreuve sont multipliés par 2, ou par 3 s'il s'agit de latin ou de grec.

\* Les points > à 10 de la 2<sup>ème</sup> épreuve sont multipliés par 1.

**SERIE STI2D ITEC**  
**HORAIRES ET COEFFICIENTS AU BACCALAUREAT**

	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficients</b>
<b>Français</b>	<b>3H</b>		<b>2+2</b>
<b>Philosophie</b>		<b>2H</b>	<b>2</b>
<b>Histoire géographie</b>	<b>2H</b>		<b>2</b>
<b>Langues vivantes 1 et 2</b>	<b>3H</b>	<b>3H</b>	<b>2 + 2</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>4H</b>	<b>4H</b>	<b>4</b>
<b>Physique-chimie</b>	<b>3H</b>	<b>4H</b>	<b>4</b>
<b>Enseignement moral et civique</b>	<b>0.30H</b>	<b>0.30H</b>	
<b>Enseignements technologiques transversaux</b>			
	<b>7H</b>	<b>5H</b>	<b>8</b>
<b>Enseignement spécifique ITEC</b>	<b>5H</b>	<b>9H</b>	<b>12</b>
<b>Enseignement technologique en LV1</b>	<b>1H</b>	<b>1H</b>	<b>2*</b>
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>2 H</b>	<b>2 H</b>	<b>2</b>
<b>Accompagnement personnalisé</b>	<b>2 H</b>	<b>2 H</b>	
<b>TOTAL HORAIRE ELEVE</b>	<b>32H30</b>	<b>32H30</b>	

\* Enseignement technologique en anglais :

Seuls sont pris en compte et multipliés par 2 les points supérieurs à 10.

<b>ENSEIGNEMENT FACULTATIF</b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>Terminale</b>	<b>Coefficient</b>
<b>Musique</b>	<b>2H+1H chorale</b>	<b>3H+1H chorale</b>	<b>2*</b>

\*Seuls sont pris en compte et multipliés par 2 les points supérieurs à 10